

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1503 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Boutacher Fatima

Date de naissance : 1958

Adresse : Laliz Ennasr Rue 18 N° 12 Tanger

Tél. : 06.19.95.62.86 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. MAHBOUB Mohammed
RHUMATOLOGUE
Hôpital Al Kortoub
HNP : 161 133 723

Date de consultation : 29/12/2023

Nom et prénom du malade : Boutacher fatma Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Boutacher FT FP

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 29/12/2023

Signature de l'adhérent(e) :

BP



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Palierat des Actes
26/02/23	INP		60011	DR RAHABE KAROBI RHUMATOLOGUE Hôpital Al Kortobi 161 133 723 Dr MAHBOUT MOHAMMED RHUMATOLOGUE Hôpital Al Kortobi INP
01/03/23				
EXÉCUTION DES ORDONNANCES				
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture		

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
BIO DIAGNOSTICA Bd Moussad Ben Nussair Tanger 05 39 93 29 69 - Fax: 05 39 97 23	17/02/24	B.520	706,80 dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS				DEBUT D'EXECUTION
FIN D'EXECUTION				CCEFFICIENT DES TRAVAUX
DATE DU DEVIS				MONTANTS DES SOINS
DATE DE L'EXECUTION				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				CCEFFICIENT DES TRAVAUX

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

RÉYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
ET DE LA PROTECTION SOCIALE
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TANGER



Quittance

0728471

Hôpital :

Reçu de M :

Al Kortobi

26/02/2024 09:39

N° d'admission : 4760/C/24
N° dc.facture : 4579/24

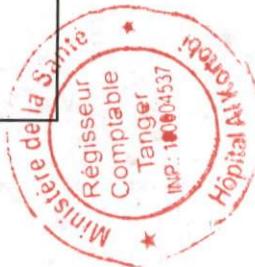
NATURE DE LA RECETTE	SOMME
CONSULTATION MÉDECIN SPÉCIALISTE - CONSULTATION MÉDECIN SPÉCIALISTE	60.00 DH

TOTAL :

60.00 DH

La somme de :

##SOTXANTE DIRHAMS ##



Billet de rendez-vous

Nom : **FATIMA BOUTAHER**

Rendez-vous : **Lundi le 26/02/2024 à undefined**

Nature de rendez-vous : **Consultation de Suivi - CONSULTATION**

Prestation : **RHUMATOLOGIE - Consultation**

Médecin : **Dr. MAHBOUB MOHAMMED**

Merci de se présenter au rendez-vous muni des pièces suivantes :

- Une copie de la feuille de prise de rendez-vous
- Une copie de la carte Ramed si vous en disposez
- Une copie de la fiche de liaison

Hopital Al Kortobi Rue Assad Ibn Fourat, Marchan 10 000 Tanger Medina 10 000 Tange

مكالمات
لهم الله
لهم الله
4579124

BIODIAGNOSTICA
89, bd Moussa Ben Noussair
Tel,039-93-29-69
TVA N°954100 PATENTE N° 50432914 RC N° 6820 CNSS N° 1064568

IF N°81457870 ICE N°001620299000091 INP N°163001852



Tanger le 17 février 2024

Madame BOUTAHER FATIMA

FACTURE N°	671
------------	-----

Analyses :			
Protéines totales -----	B	30	
Calcium -----	B	30	
Phosphore -----	B	40	
Phosphatases alcalines -----	B	50	
25 Hydroxy-vitamine D -----	B	370	Total : B 520

Prélèvements :			
Sang-----	Pc	1,5	

TOTAL DOSSIER	706,80 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Sept Cent Six Dirhams et Quatre vingt Centimes

LABORATOIRE D'ANALYSE MEDICALES
89, Bd Moussa Ben Noussair Tanger
Tel: 05-39-93-29-69 - Fax: 05-39-97-23

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL
HOPITAL AL KORTOBI - TANGER



BULLETIN DE CONSULTATION

N°: 0093708

N° d'ordre :

Date : 29/12/23

Heure de consultation: 11/11

N° :

Médecin : Dr. Belhadj

Nom et Prénom du malade : Dr. Bouabda Fatma

Diagnostic :

Adressé par :

Traitemen~~t~~ : Eclatement

phosphore

phosphatase alcaline

prostate

dosage vit D

LE LABORATOIRE DU 1^{er} JUILLET
LABORATOIRE DIANALYSE MEDICALES
89, Bd Mousa Ben Nourouss, Tanger
Tel: 03 39 93 469 - Fax: 05 33 97 23



مستشفى بدون تدخين
HÔPITAL SANS TABAC

ment
kor
sien

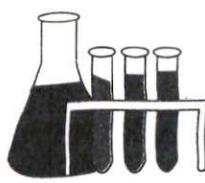
Dr. MAHBOUT Mohammed
RHUMA SIGNÉ GUE
Hôpital Al Kortobi
INP : 161 133 723

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BIODIAGNOSTICA

الدكتور بنتاهيلا سمير
اختصاصي في الهندسة البيولوجية
خريج جامعة هنري بوان كاري نانسي 1 - فرنسا
Docteur BENTAHILA Samir
Spécialiste Génie Biologique
Diplômé de l'Université Henri Poincaré
NANCY 1 - FRANCE

Tanger le : 17/02/24
Prélèvement effectué à 09:52

مختبر التحاليل الطبية ببيودياغنوستيكا



الدكتور بنتاهيلا رشيد

اختصاصي في التحاليل الطبية
خريج كلية الصيدلة ستراسبورغ فرنسا

Docteur BENTAHILA Rachid
Spécialiste des Analyses Biologiques
Diplômé d'Etat de la Faculté de
STRASBOURG - FRANCE
Hématologie - Biochimie - Parasitologie
Bactériologie - Virologie - Immunologie

Date : 17/02/24

Patient : Madame BOUTAHER FATIMA
Docteur MOHAMMED MAHBOUB

3510 3510

BIOCHIMIE

Normales

Protéines totales -----	:	75,00	g/l	64 - 83
Calcium -----	:	2,32	mmol/l	2,15 - 2,58
	Soit :	92,8	mg/dl	86-103,2
Phosphorémie-----	:	1,04	mmol/l	0,83 - 1,45
	Soit	32,24	mg/dl	25,73 - 45
Phosphatases alcalines -----	:	108	UI/l	35 - 104

VITAMINES

Vitamine D2/D3 (25 Hydroxy-vitamine D) -----	:	46,11	µg/l
(Chimiluminescence)			

Interprétation :

Valeurs souhaitables pour des patients adultes : > 30 µg/l (> 75 nmol/l)

Statut vitaminique considéré insuffisant entre 10 - 30 µg/l (25 à 75 nmol/l)

Etat carentiel en dessous de 10 µg/l (< 25 nmol/l)

Un potentiel effet toxique est évoqué pour des valeurs > 100 µg/l (> 250 nmol/l)